

01 AVR. 2022



Luxembourg, le 30 mars 2022

Réf : hd-vdm-LT3121

**Ministère de l'Environnement, du  
Climat et du Développement  
durable**

Madame la Ministre Carole Dieschbourg  
4, Place de l'Europe  
L-1499 LUXEMOURG

**Projet** : loi modifiée du 15 mai 2018 relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE)

**Objet** : retour sur l'évaluation des projets Luxtram K2, HOA et CHL - références MECDD : 101492

Madame la Ministre,

Nous avons examiné, lors d'une réunion qui s'est déroulée le 25 mars 2022, les premières observations de vos services dans le cadre de la procédure EIE relative aux projets mentionnés en objet.

Fondamentalement, nous avons dû constater une divergence de vue sur le périmètre de nos projets et sur l'envergure des procédures qui doivent leur être appliquées.

Nous avons ainsi pu rappeler que Luxtram a été mandatée par l'Etat et la Ville de Luxembourg pour déposer, fin 2022, un projet de loi de financement pour chacun des trois prolongements, respectivement un tronçon dénommé K2 sur le Boulevard Konrad Adenauer au Kirchberg, un second prolongement Etoile-CHL sur la route d'Arlon et enfin un troisième prolongement pour desservir le quartier Nei Hollerich.

A l'évidence, ces trois tronçons s'inscrivent dans une vision à long terme des transports publics à l'échelle du Grand-Duché et sont, à ce titre, parfaitement conformes au futur Plan National de la Mobilité. Ils n'en constituent pas pour autant un phasage de la réalisation de ce schéma à long terme.

En effet, chacun des trois tronçons soumis à la présente procédure est autonome par rapport aux deux autres. Chaque tronçon peut être exploité seul et en connexion avec la ligne une existante. Leurs terminus respectifs seront dans un premier temps définitifs, de manière à permettre une exploitation optimale des tronçons réalisés.

Nous avons alerté vos services et leur avons indiqué que les appréciations des effets cumulés sur les tronçons tramway qui ne font pas l'objet de la prochaine loi de financement envisagée par la présente, ne pouvaient pas être présentées par LUXTRAM compte tenu de l'état actuel d'avancement des projets urbains.

En effet et à ce stade, bon nombre de projets urbains de première importance pour le développement de notre ville capitale et qui prennent appui sur une future desserte en tramway ne sont pas suffisamment avancés pour permettre l'énoncé des données techniques nécessaires à la quantification des effets cumulés qu'ils produiront.

C'est le cas du Wunnquartier, du Kuebebiertg ou encore du Laangfur. Il en va de même pour la construction du pont qui reliera le Kuebebiertg au Laangfur dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les Ponts et chaussées et dont les études techniques ne sont pas suffisamment avancées.

Nous serions heureux que vos services puissent partager notre analyse et nous sommes certains que nous réussirons ensemble à trouver une issue favorable à la définition de nos projets afin d'accompagner, avec une portée environnementale positive, le développement de notre schéma directeur décrit par le PNM.

D'ailleurs, je vous informe que le Ministre de l'Energie et de l'Aménagement du territoire prévoit d'introduire une modification du plan sectoriel transport à la fin de l'année 2022.

Préalablement à cette mise en procédure, il est prévu de faire une étude environnementale sommaire du futur réseau du tram. Cette évaluation sommaire permettra d'attirer l'attention sur d'éventuels impacts environnementaux à un stade très précoce des réflexions et d'orienter ainsi les études techniques ultérieures dans la bonne direction afin de minimiser l'impact environnemental.

Nous vous proposons, si vous acceptez l'idée de revoir le périmètre d'application des projets, d'organiser une réunion de travail entre nos services afin d'avancer vers notre objectif commun d'accompagner le développement des quartiers traversés en apportant un transport public de haut niveau environnemental.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma haute considération.



**André VON DER MARCK**  
Directeur Général de LUXTRAM S.A.

**Copies :**

Ministre de la Mobilité et des Travaux publics - Monsieur François BAUSCH  
Bourgmestre de la Ville de Luxembourg – Madame Lydie POLFER  
Président de LUXTRAM S.A. – Monsieur Frank VANSTEENKISTE  
Vice-Président de LUXTRAM S.A. – Monsieur Paul HOFFMANN